

COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER EST JEUDI 19 OCTOBRE 2023

Le conseil de quartiers Est s'est réuni le jeudi 19 octobre 2023 à la Maison des projets et du développement durable, sous la présidence de Monsieur Alain GIRARD, maire-adjoint en charge du conseil de quartier Est.

Étaient présents à la séance :

Pour le collège élus : Frank-Eric BAUM, Josiane DAUTRY, Ramzi HAMZA, Renaud LERUDE
Pour le collège des acteurs socio-économiques : Anabelle ALVES, Noëlle GAMAIN, Jean-François GODBILLE, Abdelkader MAZROUI, Alain MOLET
Pour le collège des habitants : Christian BRISSEPOT, Frack LENERAND

Excusés : Manuel DA COSTA, Katia LAMBERT, Roger PERES, Magalie TRARIEUX

1 - Approbation du compte rendu du Conseil de quartier du 27 juin 2023

- Le compte rendu est adopté à l'unanimité des présents.

Avant que l'ordre du jour s'engage, M. Girard donne la parole à Mme Pereira Da Silva qui habite à la résidence Parc et Squares et qui se plaint que sa terrasse située au rez de chaussée de l'immeuble est visitée par des rats. Elle considère que les buissons laissés volontairement par le service jardin pour protéger son jardinet de la vue des piétons favorisent la circulation des rats.

Nous avons demandé au service d'intervenir. En y ajoutant un petit linéaire de bois pour rétablir une barrière de châtaignier.

Pour cette résidence, il y a d'autres problèmes (élagage d'un marronnier, traitement antimoustiques d'une canalisation d'eaux pluviales). Des travaux ont été engagés par les services techniques de la ville qui travaillent avec l'EPT. Le réchauffement multiplie ces phénomènes.

Dans cette même période la ville s'est engagée dans une campagne de dératisation.

Sur les jeux particulièrement ceux du Parc de l'Oiseau, l'obligation municipale est de les conserver en bon état de fonctionnement. La question du revêtement sous les jeux est à l'étude.

2 - Contrat local de santé

Avec la participation de Stéphanie Barré – Pierrel, Maire adjointe à la santé.

C'est un outil porté conjointement par l'agence régionale de santé (ARS) et une collectivité territoriale (la ville d'Orly) pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé.

Objectifs : mettre en cohérence le projet régional (PRS) avec le projet de santé de la ville d'Orly, mutualiser les moyens pour répondre aux besoins local de santé et consolider par contrat les partenariats locaux et inscrire la démarche dans la durée.

Le Contrat local de santé 2016-2022 est arrivé à terme, un nouveau contrat 2023-2028 est élaboré.

Les 8 priorités du projet régional de santé :

- La réduction des inégalités sociales de santé
- Le pouvoir d'agir
- La territorialisation des actions
- L'attractivité des ressources humaines en santé
- Les parcours de santé
- Le changement climatique
- La santé mentale
- La périnatalité.

Ces axes et les fiches actions qui en découlent sont à décliner pour Orly

3 thématiques se dégagent pour Orly :

- Comment renforcer et promouvoir la santé des publics spécifiques ?
- Comment améliorer l'offre de santé des Orlysiens sur le territoire ?
- Comment l'habitat et l'environnement favorisent-ils la santé ?

Echanges avec les conseillers de quartier :

La ville d'Orly a sur son territoire un potentiel de services de santé non négligeable mais qui a du mal à répondre à l'ensemble des besoins des Orlysiens. Le problème majeur est le nombre insuffisant de praticiens de santé, malheureusement à Orly comme ailleurs. Nous rencontrons là des difficultés qui proviennent du nombre insuffisant de médecins formés il y a au moins 20 ans. Néanmoins la ville a pris ses responsabilités en ouvrant un nouveau Centre de santé municipal Gisèle Halimi et en accompagnant les projets de la médecine libérale en permettant que s'ouvre la Maison de Santé. Des coopérations de santé sont mis en place avec des Centres de santé universitaires. Il est précisé qu'Orly est en secteur 1 et que le CMS pratique le tiers payant en travaillant avec plus de 80 mutuelles.

3 - Notre quartier

L'été à Orly avec les Orlysiens et pour les Orlysiens : un objectif atteint grâce à l'engagement de tous les services municipaux notamment le CCAS , le Centre social Andrée Chédid, et plus largement, le pôle jeunesse. À cela s'ajoute la mobilisation de membres de notre Conseil de Quartier qui ont participé concrètement aux sorties de bord de mer, aux fêtes de quartier, au concours de boules avec le club « Orly Saules Boules » ; les associations comme Oxigem's, l'amicale des locataires de La Sablière, Lire pour Vivre, Orly Trait d'union font partie de l'animation. Les Art'tsviateurs ont assuré au parc de l'Oiseau beauté des folklores et fraternité.

Le Forum du temps libre et du sport du 9 septembre a permis aux associations de retrouver les Orlysiens. « La Rue aux Enfants » dans sa première édition a clos avec succès cette période.

La rentrée scolaire est un moment très important pour les 3 groupes scolaires du quartier. La décision de l'Etat de retirer des moyens aux écoles concernées jusqu'alors par le dispositifs 100 % réussite a été évoquée : même avec des effectifs en baisse dans certaines écoles, il est toujours, selon le Conseil de quartier Est, nécessaire de maintenir ces moyens supplémentaires.

Une classe d'enfants autistes accueillis à Marcel Cachin a ouvert ses portes.

Reprise des rendez -vous urbains

Ils font partie des moyens de terrain qui permettent de voir, une fois par semestre en cheminant dans un quartier, locataires, propriétaires, bailleurs sociaux, services techniques de la ville afin de discuter ensemble des problèmes qui se posent. Depuis quelques temps, des efforts sont faits pour les tenir à des heures et des jours différents. Des questions comme le comportement insupportable de personnes très peu nombreuses mais qui gâchent la vie des autres, ont été abordées. Les exemples les plus mis en avant dans la discussion s'attachent à la mauvaise utilisation des Tribornes, la nourriture aux pigeons, le vandalisme.

Proposition du conseil d'éclairer en journée le passage souterrain piétons de La Sablière. La nécessité ne fait pas de doute mais une alternative plus fiable que celle d'un apport de l'énergie électrique par photovoltaïque est étudiée par les services techniques de la ville.

Inauguration par la SNCF des ascenseurs de la gare « Les Saules »

De l'avis de tous, il a fallu attendre bien trop longtemps leur mise en fonctionnement. Le guichet tout neuf attend toujours un agent SNCF.

Les travaux du quartier

- Aux abords du Centre Municipal de Santé
- Sur le carrefour Calmette/Hautes Bornes
- Sur le carrefour Martyrs de Chateaubriant/Hautes Bornes

Projet de nettoyage citoyen avec l'association Lire pour Vivre

C'est une bonne initiative citoyenne qui pourrait (à condition d'avoir les ressources humaines volontaires suffisantes) se dérouler le samedi 27 avril 2024 dans un espace assez grand en partant de la place Gaston Viens et prenant pour limites l'avenue des Martyrs de Chateaubriant et l'avenue Marcel Cachin jusqu'à la résidence ANOTERA.

Groupes de travail pour le parc des Saules.

En tenant compte des contraintes budgétaires, il est décidé de privilégier, 4 groupes de travail : jeux d'enfants – Rénovation de l'allée Miss.Tic – Création d'un espace canin – Espaces de repos pour les visiteurs du parc.

Le point sur le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD).

L'équipe des médiateurs est maintenant bien en place. On note de très bonnes relations avec la population. Ce dispositif a sa propre dynamique et ne remplace pas les engagements du pôle jeunesse.

La Ville d'Orly poursuit ses efforts pour que les services jeunesse des villes de Choisy le Roi et de Villeneuve-le-Roi s'unissent dans des actions communes pour les jeunes des 3 villes.

C'est possible entre quartiers d'Orly comme le montre l'atelier graff de la Sablière rassemblant des jeunes du quartier et ceux des Aviateurs. Il est avancé la nécessité qu'un travail s'engage envers les enfants dès le primaire ainsi que de mieux connaître l'action des clubs de prévention.

Notre ville en mouvement

Le prochain contrat de ville est en cours d'élaboration. Il donnera lieu à un engagement entre la Ville et l'Etat sur des actions qui seront précisées.

L'emploi, l'éducation, l'aménagement des quartiers, la vie associative seront des axes forts.

La politique de la ville est mise en œuvre dans un quartier dénommé « quartier prioritaire de la ville » préalablement défini selon des critères de revenus. À Orly il s'agit du quartier EST. Une nouvelle géographie des quartiers prioritaires est définie fin décembre 2023 à partir de critères de revenus.

Des réunions publiques ont eu lieu sur le quartier des Navigateurs. La municipalité entend prochainement répondre à la demande formulée par notre Conseil de quartier de connaître et participer aux changements urbains qui pourraient être décidés dans les prochaines années.

Les évènements à venir et fêtes de fin d'année.

Les évènements qui ont été présentés se sont tenus et ont été réussis grâce à votre participation utile et précieuse en tant que Conseillers de quartier, des membres des associations et des services de la ville.

Octobre Rose – journée contre les violences faites aux femmes, les fêtes de fin d'année avec un caractère intergénérationnel et inter-quartiers, Marché de Noël, Mercredi ensemble Fête de l'Hiver au Centre social Andrée Chédid...